Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213300049-20261014-DEL202610082-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/10/2026

R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e

C O M M U N E D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus :	23
Nombre membres élus en exercice :	23
Présents :	18
Représentés :	03
Votants :	21
Absents :	02

Date de la convocation :
8 octobre 2026

Certifié exécutoire, compte tenu de l'envoi en Préfecture le :

Et de la publication en ligne le :

Le Maire,

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026 À 18H00

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

PRÉSENTS : Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Enzo BORTOLATO, Nicolas MUZOTTE, Marie-Pierre FETIS, adjoints au Maire ;
Christian LAPEYRE, Martine MAURY, Florence ALBANESE, Sylvie FRADIN, Stéphanie LAHURE, Marine SAAD, Lilian LOPEZ, Romain RITOU, Alain ARTIERE, Delphine MALVOISIN, Grégory BORTOLATO, Eléonore LAPORTA, conseillers municipaux.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S) : Sophie DAGNAUD donne procuration à Enzo BORTOLATO, Christophe BOURDIEU donne procuration à Marie-Pierre FETIS, Antoine VIGNAUD donne procuration à Lilian LOPEZ

ABSENT(S) : Sébastien BROUSTET, Leïla LEGLISE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Florence ALBANESE

DÉLIBÉRATION N° 082_10_2026 – DIRECTION GÉNÉRALE – DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Présentation par M. Le Maire

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n° 015 04 2023 du 7 avril 2023, portant délégation au Maire pendant toute la durée de son mandat ;
Vu la délibération n° 004 03 2026 du 21 mars 2026, portant délégation au Maire pendant toute la durée de son mandat ;
Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des décisions suivantes, prises par M. Le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée :

Conventions de prêt :
- Décision n° 2026-035 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 6 juin 2026
- Décision n° 2026-036 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 10 juin 2026
- Décision n° 2026-037 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 14 juin 2026
- Décision n° 2026-038 : Prêt de la salle de l'Espace des 2 Rives le 7 juin 2026
- Décision n° 2026-039 : Prêt de la salle de l'Espace des 2 Rives le 1er juin 2026
- Décision n° 2026-040 : Prêt de la salle de l'Espace des 2 Rives le 13 juin 2026
- Décision n° 2026-041 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 25 juillet 2026
- Décision n° 2026-042 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 1er août 2026
- Décision n° 2026-043 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 8 août 2026
- Décision n° 2026-044 : Prêt de la salle du Presbytère le 8 août 2026
- Décision n° 2026-045 : Prêt de la salle du Presbytère le 25 août 2026
- Décision n° 2026-047 : Prêt de la salle du Presbytère le 5 septembre 2026
- Décision n° 2026-048 : Prêt de la salle du Presbytère les 12 et 13 septembre 2026
- Décision n° 2026-049 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 12 septembre 2026
- Décision n° 2026-050 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 19 septembre 2026
- Décision n° 2026-051 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 20 septembre 2026
- Décision n° 2026-052 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 25 septembre 2026
- Décision n° 2026-053 : Prêt de la salle du Presbytère le 23 septembre 2026
- Décision n° 2026-054 : Prêt de la salle Gérard Casanova le 26 septembre 2026
- Décision n° 2026-055 : Prêt de la salle de l'Espace des 2 Rives les 26 et 27 septembre 2026

Baux communaux :
- Décision n° 2026-046 : Bail logement 1 rue Jeanne Bouny (renouvellement du 01/04/2026 au 31/03/2032)

Le Conseil Municipal,
- **PREND ACTE** des décisions prises par M. Le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré le 14 octobre 2026
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

MAIRIE D'AMBÈS 33810

Le Secrétaire de séance,
Florence ALBANESE